Embassy of the United States of America
Office of Public Affairs
Information Resource Center CDI)
P. O. Box 1866 Abidjan 01
Telephone: 2249 4170/ 2249 4249
Fax: (225) 2249 4219
E-mail: Abidjan_pas_irc@stae.gov
http://abidjan.usembassy.gov/irc.html

AFRICA NEWS DEVELOPMENT- 001

Sommaire **20 Août 2007**

L'Africom aidera les dirigeants des pays africains **2**

L'Africom crée des partenariats et favorise l'autonomie **5**

L'aide de la MCC contribue à améliorer l'économie de pays africains **8**

Les principes directeurs relatifs aux organisations non gouvernementales **10**

Le marché américain s'ouvre aux entreprises du Ghana grâce à l'aide de l'USAID **12**

La Société du Compte du millénaire passe un accord avec le Lesotho **15**

Les bibliothèques numériques appuient l'alphabétisation **16**

L'Africom aidera les dirigeants des pays africains

Conférence de presse sur le nouveau centre de commandement pour l'Afrique

Par Vince Crawley
Rédacteur de l'USINFO

Un chirurgien de la marine américaine au travail à Djibouti. L'Africom vise à renforcer la stabilité en Afrique. (Photo Défense)

Washington - Le nouveau centre de commandement de l'armée des États-Unis pour l'Afrique, l'Africa Command ou Africom, ne comprendra pas un grand nombre de soldats, mais aura pour mission de promouvoir la sécurité et la stabilité en Afrique tout en coordonnant le soutien des États-Unis aux dirigeants des pays africains.

Un haut responsable du ministère de la défense, M. Ryan Henry, a déclaré à la presse, le 23 avril, que le rôle de l'Africom serait de soutenir les efforts des dirigeants africains. « Nous chercherons à appuyer les efforts actuellement en cours plutôt qu'à leur faire concurrence », a-t-il dit.

C'est en février que le président Bush a annoncé que le ministère de la défense allait créer un centre de commandement pour l'Afrique en vue de coordonner l'action des États-Unis dans ce continent. Des centres de commandement semblables existent dans plusieurs autres parties du monde. L'Africom portera sur tous les pays du continent africain à l'exception de l'Égypte, qui fait partie du centre de commandement central des États-Unis.

Du 15 au 21 avril, M. Henry et des membres du département d'État et du ministère de la défense se sont rendus dans six pays (l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et le Sénégal) ainsi qu'au siège de l'Union africaine à Addis-Abéba pour s'entretenir de ce nouveau commandement avec les dirigeants de ces pays et de cette organisation. Ils ont également dissipé des fausses idées relatives à ce nouveau centre.

Les États-Unis comptent établir le siège de l'Africom en Afrique, mais M. Henry a fait remarquer que son équipe n'en était encore qu'au stade des travaux préparatoires et que le siège ne serait pas nécessairement situé dans l'un des six pays où il venait de se rendre. Le personnel qui sera affecté à l'Africom et qui devrait comprendre un millier de personnes, sera peut-être réparti entre plusieurs pays, et certains de ses membres ne seront peut-être pas envoyés en Afrique.

Le siège de l'Africom et son personnel seront « petits et aussi discrets que possible », a-t-il dit. Au lieu de consacrer son attention à des tâches purement militaires, le nouveau centre de commandement mettra l'accent sur les missions humanitaires, sur les affaires civiles et sur l'apport d'une aide à des pays en vue d'améliorer la sécurité à leurs frontières et dans leurs eaux territoriales.

Le gouvernement Bush compte nommer un officier général à la tête du centre de commandement d'ici à la fin de l'année budgétaire (qui se termine le 30 septembre). Le Sénat devra entériner la nomination de cet officier général. « La seule décision que l'on ait prise est que le commandant de l'Africom sera posté (…) dans le continent africain », a indiqué M. Henry.

Le centre de commandement devrait être complètement opérationnel à la fin de septembre 2008, a-t-il dit en exprimant l'espoir que le commandant de l'Africom pourra occuper ses fonctions en Afrique bien avant cette date.

Le commandant adjoint de l'Africom devrait être au début un membre du personnel du département d'État et plus tard il pourrait être détaché d'autres ministères des États-Unis, ce qui montre la nature mixte, militaire et civile, de ce nouveau centre de commandement.

Par ailleurs, M. Henry a expliqué qu'il avait réussi à dissiper plusieurs fausses idées au sujet de l'Africom lors de ses entretiens avec des responsables africains :

- l'Africom ne se traduira pas par un déploiement de grande ampleur de forces américaines en Afrique. À l'heure actuelle, plusieurs milliers de soldats américains sont envoyés dans ce continent dans le cadre d'exercices périodiques et de programmes de formation, et il est probable que cela se poursuivra ;

- le ministère de la défense des États-Unis ne va pas accroître considérablement les ressources consacrées à l'Afrique. Certes, a fait remarquer M. Henry, les crédits budgétaires affectés à l'Afrique ont triplé depuis l'entrée en fonctions du président Bush, c'est pourquoi l'une des principales raisons de la création de l'Africom est de coordonner les ressources actuelles ;

- la création de l'Africom n'en est encore qu'à ses tout débuts ;

- les États-Unis ne créent pas l'Africom pour faire face à une menace précise ou pour des raisons stratégiques particulières. L'Africom n'est pas destiné à faire face à la présence de la Chine en Afrique, ni à renforcer uniquement la lutte contre le terrorisme, ni à se procurer des ressources telles que le pétrole, a souligné M. Henry en ajoutant que la principale raison de sa création était le fait que l'Afrique était en train de devenir un protagoniste « stratégique » sur la scène mondiale et qu'il était nécessaire d'avoir des rapports avec elle à l'échelle du continent ;

- enfin, l'Africom ne préconisera pas des solutions américaines pour les problèmes africains. Son objectif est « de collaborer avec les pays et avec les organisations internationales qui y jouent un rôle actif afin d'appuyer les solutions africaines aux problèmes africains dans les domaines de la sécurité et de la stabilité ».

L'Africom crée des partenariats et favorise l'autonomie

Des responsables américains réagissent aux critiques de ce nouveau commandement des États-Unis.

Par David McKeeby
Rédacteur de l'USINFO

La secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines, Mme Jendayi Frazer. (Photo Archives © AP Images)

Washington - Le rôle précis du Commandement que l'armée des États-Unis a récemment créé pour l'Afrique consistera à établir des partenariats durables pour livrer l'aide humanitaire et à faciliter l'autonomie en aidant les pays africains à bâtir des démocraties fortes et efficaces.

« Nous ne faisons pas la guerre en Afrique, et nous n'en avons pas l'intention », a déclaré la secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines, Mme Jendayi Frazer, lors d'une séance parlementaire organisée le 1er août. « Nos ambassades et l'Africom vont œuvrer de concert pour s'assurer que les choses restent ainsi. »

Afin de répondre à leurs responsabilités mondiales face aux menaces potentielles, les États-Unis ont divisé leurs forces militaires en commandements régionaux. Mais jusqu'à présent, l'Afrique était couverte par trois commandements séparés en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

« Durant la guerre froide, le Commandement européen ne consacrait que 5 % de son temps à l'Afrique », a déclaré Jonathan Gration, un ancien général de l'armée de l'air. « L'Africom est un bon concept », a-t-il dit aux sénateurs.

Mais depuis l'annonce de sa création, en février dernier, l'Africom suscite une vive inquiétude auprès de ceux qui suivent les affaires africaines, a déclaré Mark Malan, un ancien officier de l'armée sud-africaine qui travaille aujourd'hui pour le compte de Refugees International.

« Lorsque les États-Unis justifient la création d'un commandement militaire au nom du développement et de l'aide humanitaire, les Africains soupçonnent inévitablement que cela cache quelque chose. »

« En Afrique, aux États-Unis, en Europe et ailleurs, on craint que l'Africom ne soit le signe de la militarisation de l'engagement des États-Unis en Afrique, et ce au détriment des priorités du développement et de la diplomatie », a ajouté Stephen Morrison, un spécialiste des affaires africaines au Centre d'études stratégiques et internationales.

Mme Frazer a affirmé que ces craintes étaient infondées. Elle a rappelé que le département d'État demeurait le seul responsable de la diplomatie des États-Unis. Contrairement aux autres commandements militaires, l'Africom comprendra un diplomate de haut rang qui servira d'adjoint et de conseiller auprès du commandant. Il s'agit en fait de « marier » l'expérience et l'autorité du département d'État avec les ressources et les compétences militaires en matière de sécurité, a déclaré Mme Frazer.

Cette méthode n'est pas nouvelle, a affirmé Stephen Hess, administrateur adjoint de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), soulignant l'étroite collaboration entre son agence et l'armée des États-Unis lorsqu'il s'agit de secourir des populations victimes de catastrophes naturelles.

« L'Africom ne façonnera pas, mais appuiera la politique des États-Unis en Afrique », a affirmé Theresa Whelan, responsable des affaires africaines au ministère de la défense. Elle a déclaré que l'Africom était, à maints égards, une tentative des États-Unis de « se mettre au pas » de l'évolution rapide de la gouvernance et des institutions de défense de la région, par exemple l'Union africaine.

« L'Afrique a pendant longtemps été considérée comme un problème à résoudre, un continents d'États déchus, d'économies en déroute, de conflits régionaux et de dirigeants corrompus. Mais cette image est très éloignée de la réalité africaine actuelle. Grâce au soutien de partenaires internationaux, les Africains sont en effet en train d'instaurer, lentement mais surement, la démocratie et la bonne gouvernance sur leur continent. »

L'Africom n'est qu'une étape, et elle n'engendrera pas d'important déploiement de troupes américaines sur le continent, a affirmé Mme Whelan. Temporairement basé en Allemagne en attendant de trouver un emplacement définitif en Afrique, l'Africom ne sera pas un large réseau de bases militaires. Il sera doté d'un personnel d'appui limité, capable de réclamer des forces et de l'équipement en cas de besoin.

Pendant des années, l'armée des États-Unis a aidé à former et à équiper des armées africaines, ce qui a permis à ces dernières de prendre la responsabilité de la sécurité de leurs pays respectifs ainsi que de régions plus vastes par le truchement d'organisme tels que l'Union africaine, et de participer à des opérations d'envergure internationale par le biais des Nations unies. Si la structure de l'Africom est nouvelle, sa mission continuera de mettre l'accent sur le rôle de l'armée en tant que gardienne de la société démocratique agissant sous le contrôle des autorités civiles et dans le respect des droits de l'homme.

« L'objectif de l'Africom est d'encourager et de soutenir les dirigeants africains et leurs initiatives, pas de leur faire concurrence », a dit Mme Whelan. « La sécurité des États-Unis se trouve renforcée lorsque les pays africains entreprennent avec bonheur de régler certains problèmes de sécurité avant qu'ils ne s'aggravent et ne nécessitent des interventions internationales coûteuses. »

L'aide de la MCC contribue à améliorer l'économie de pays africains

Les accords entre la Société du compte du millénaire des États-Unis et des pays africains

Par Jim Fisher-Thompson
Rédacteur de l'USINFO

Une agricultrice et son fils dans un champ de maïs au Kenya. (Dép. d'État/Janine Sides)

Washington - Depuis sa création en janvier 2004, la Société du compte du millénaire des États-Unis (MCC) a accordé à ses partenaires africains plus de 2 milliards de dollars, sous forme de dons et non de prêts, en vue de stimuler une croissance économique durable et de réduire ainsi la pauvreté, a déclaré le président-directeur général adjoint de cette institution, M. Rodney Bent, à la sous-commission des affaires africaines de la Chambre des représentants, le 28 juin.

La MCC, a-t-il dit, aide les pays africains à s'aider eux-mêmes, notamment en élaborant des programmes de développement et en entreprenant des réformes.

Jusqu'ici, elle a conclu des accords avec 5 pays africains, le Bénin, le Cap-Vert, le Ghana, Madagascar et le Mali, portant sur 1,5 milliard de dollars. Le Mozambique et le Lesotho devraient recevoir sous peu 800 millions de dollars pour divers projets de développement.

Selon M. Bent, la MCC envisage d'accorder une place encore plus importante à la lutte contre la pauvreté en Afrique dans les mois à venir. Si elle dispose de crédits budgétaires suffisants - le Congrès s'est engagé à lui fournir 1,8 milliard de dollars pour la prochaine année budgétaire - elle sera en mesure sous peu de finaliser des accords avec le Burkina Faso, le Maroc, la Namibie et la Tanzanie, d'un montant total de 2,2 milliards de dollars.

Outre les accords visant à améliorer l'infrastructure des pays intéressés (routes, écoles, dispensaires, entre autres), dont la durée est en général de cinq ans, la MCC accorde aussi des dons destinés à des projets de gouvernance et de lutte contre la corruption à des pays dits du seuil qui ne remplissent pas encore toutes les conditions pour obtenir l'aide normale. C'est ainsi qu'elle a accordé à ce titre 91 millions de dollars aux 6 pays africains suivants : le Burkina Faso, le Kenya, le Malawi, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

La MCC ne fournit une aide qu'aux pays dont le revenu par habitant est inférieur à 3.465 dollars par an, ce qui est le cas de la plupart des pays africains, et qui remplissent certaines conditions. Ces pays doivent notamment s'engager à entreprendre des réformes économiques de façon à ce que les projets financés grâce à son aide profitent à toute la société et aient des effets durables.

« Les partenariats entre la MCC et les pays africains, a déclaré M. Bent, illustrent le nouveau vocabulaire de la responsabilité dans le domaine du développement. ». Si la MCC ne dit pas à ses partenaires africains ce qu'ils doivent faire, elle s'attend à ce que ces pays prennent l'initiative d'élaborer des programmes de développement.

Les réformes qu'il leur faut entreprendre pour bénéficier de l'aide de la MCC se traduisent par l'ouverture de la vie politique, par l'élargissement de l'accès à l'enseignement, par la libéralisation de l'économie et par la lutte contre la corruption, a-t-il dit.

Les États africains bénéficiaires ne doivent donc pas seulement rendre des comptes à leur population, mais aussi aux contribuables américains grâce auxquels ils reçoivent cette aide. Ces derniers seront disposés à poursuivre cette aide, a-t-il fait remarquer, s'ils constatent que les pays bénéficiaires se sont engagés à prendre les décisions difficiles qui sont nécessaires pour investir et pour réduire la pauvreté sur leur sol.

L'aide de la MCC a déjà permis d'accroître la production d'ananas au Ghana, de lutter contre la corruption au Kenya et en Zambie, de construire des routes au Cap-Vert, de moderniser l'aéroport du Mali et de scolariser des petites filles au Burkina Faso, a indiqué M. Bent.

Pour sa part, un haut responsable du cabinet-conseil Manchester Trade Ltd de Washington, M. Tony Carroll, a déclaré que la MCC représentait une occasion sans précédent, depuis trente ans, de favoriser en Afrique les investissements de grande ampleur en matière d'infrastructure.

« Il est clair que les investissements consacrés à la construction de routes et d'installations portuaires et à la mise en place d'une infrastructure dans le secteur agricole peuvent créer la base nécessaire à la croissance des exportations des petits et grands producteurs », a-t-il dit au sujet des accords conclus avec le Ghana et le Bénin.

Les principes directeurs relatifs aux organisations non gouvernementales

Document établi dans le cadre d'une initiative de soutien aux ONG

Le gouvernement Bush a publié récemment un document sur les organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre d'une initiative destinée à appuyer les ONG et toutes les personnes qui défendent les droits de l'homme dans le monde.
En annonçant cette initiative, le 14 décembre 2006, la secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice, a précisé que ce document contenait 10 principes essentiels relatifs aux ONG et qui devaient guider la façon dont les gouvernements traitent ces organisations.
Les États-Unis, a-t-elle dit, vont suivre ces principes et s'en servir comme base pour évaluer l'action des autres gouvernements. Ces principes visent à compléter divers documents des Nations unies et de l'Union européenne relatifs aux ONG et serviront de ressource pour les gouvernements, les organisations internationales, les groupes de la société civile et les journalistes.
On trouvera ci-après le texte de ce document.

(Début du texte)

Les principes directeurs relatifs aux organisations non gouvernementales*
Considérant que les organisations non gouvernementales (ONG) sont essentielles au développement et à la réussite de sociétés libres et qu'elles jouent un rôle essentiel en veillant à ce que les institutions politiques soient responsables et démocratiques,
Et rappelant le droit à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et

d'association pacifiques inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et dans la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme,

Nous nous engageons à suivre les principes suivants et à œuvrer en faveur de leur application intégrale dans le monde entier :

1) Toute personne doit pouvoir former une ONG, adhérer ou participer à une ONG de son choix dans l'exercice de ses droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

2) Toute restriction relative à l'exercice par des membres d'ONG de leurs droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques doit être conforme aux obligations juridiques internationales.

3) Les ONG doivent pouvoir exécuter leur tâche pacifique dans un climat favorable sans craindre de faire l'objet d'un harcèlement, de mesures de rétorsion, d'intimidation ou de discrimination.

4) Reconnaissant le pouvoir des États de réglementer dans leur territoire toute entité en vue de promouvoir la protection sociale, les lois et les mesures administratives dans ce domaine doivent protéger, et non pas entraver, le fonctionnement des ONG et être appliquées d'une manière apolitique, équitable, transparente et systématique.

5) Toute action intentée au pénal ou au civil par les pouvoirs publics contre une ONG, tout comme celle intentée contre un particulier ou un organisme, doit se fonder sur les principes de garanties judiciaires et d'égalité devant la loi.

6) Toute ONG doit pouvoir, aux fins de ses activités pacifiques, chercher un soutien financier d'entités nationales, étrangères et internationales, le recevoir, le gérer et l'administrer.

7) Toute ONG doit être libre de chercher, de recevoir et de transmettre des informations et des idées, notamment en défendant ses opinions auprès des pouvoirs publics et de la population dans les pays où elle exerce ses activités et en dehors.

8) Les États ne doivent pas entraver l'accès des ONG aux médias nationaux et étrangers.

9) Les ONG doivent être libres d'entretenir des rapports et de coopérer avec leurs membres et d'autres éléments de la société civile des pays où elles exercent leurs activités et en dehors, ainsi qu'avec des États et des organismes internationaux.

10) Toutes les fois que les principes ci-dessus sont enfreints, il est essentiel que les États démocratiques agissent pour les défendre.

*On entend par organisation non gouvernementale (ONG) les organismes indépendants de défense de l'intérêt public, les organismes sans but lucratif qui défendent les droits de l'homme et qui encouragent la démocratie, les organismes d'aide humanitaire, les fondations du secteur privé, les fiducies caritatives, les sociétés, les associations et les entreprises sans but lucratif. Les partis politiques sont exclus de cette définition.

Le marché américain s'ouvre aux entreprises du Ghana grâce à l'aide de l'USAID

Le centre d'informations commerciales de l'USAID en Afrique occidentale aide les hommes d'affaires ghanéens à mieux commercialiser leurs produits.

Par Kathryn McConnell
Rédactrice de l'USINFO

Des artisans du Ghana fabriquent des meubles et d'autres objets destinés à la maison.(Photo USAID)

Washington - Des artisans du Ghana spécialisés dans la fabrication de meubles et d'autres objets destinés à la maison voulaient accroître leur chiffre d'affaires, mais n'avaient ni le savoir-faire ni l'argent pour y parvenir.

Aujourd'hui, avec l'aide du Centre d'informations commerciales de l'USAID en Afrique occidentale (West African Trade Hub, ou WATH), les articles de la société Premium Ex-Im, qui a son siège au Ghana, parviennent à des milliers de clients aux États-Unis par le truchement des grands magasins américains Target et Cost Plus World Market.

Les spécialistes du centre WATH ont donné des conseils aux directeurs de la société pour que leurs produits soient mieux adaptés aux marchés de l'exportation et pour améliorer l'efficacité de leur entreprise.

Selon l'un de ses fondateurs, M. Kweku Forson, le centre WATH a guidé les cadres de l'entreprise pour qu'ils soient en mesure de satisfaire de plus grosses commandes après l'expansion de l'entreprise.

« Le centre WATH nous a fourni une aide technique dans le domaine de la conception des produits, de leur production et du financement de l'entreprise. Grâce à cette assistance, nous avons été en mesure de remplir totalement et en temps voulu une grosse commande pour Target », a expliqué M. Forson.

Le centre WATH aide aussi les fabricants à exposer leurs produits dans des foires commerciales et peut leur fournir des informations sur la façon de nouer des liens avec des sociétés avec lesquelles ils souhaiteraient travailler.

Un autre fondateur de la société Premium Ex-Im, M. Robert Ellis, a lui aussi bénéficié de l'aide du centre WATH : il a appris à être l'agent d'autres fabricants voulant exporter leurs produits.

« Pour la première fois, des fabricants ghanéens peuvent montrer leurs produits à des acheteurs internationaux lorsque ces derniers viennent au Ghana sans que cela ne leur coûte quoi que ce soit. Pour eux, c'est de la publicité internationale gratuite qui a d'heureux effets sur leur production », a-t-il déclaré.

Les avantages conférés par les centres d'informations commerciales de l'USAID s'étendent aussi aux familles car, a fait observer M. Robert Ellis, « les artisans qui, avant, étaient occupés pour quelques jours seulement et devaient ensuite aller à la recherche de nouvelles commandes, ont aujourd'hui du travail régulier en raison de l'accroissement des exportations et des commandes. »

Selon Kweku Forson, la création d'emplois a eu des effets positifs et réduit les tensions au niveau local. « Lorsque les gens n'ont pas de travail, ils sont plus à même de causer des problèmes dans la communauté, et aujourd'hui ces tensions ont diminué », a-t-il indiqué.

Les centres d'informations commerciales de l'USAID (www.africatradehubs.org), qui ont été créés à deux endroits en Afrique occidentale, à Accra (Ghana) et à Dakar (Sénégal), aident les entreprises de 21 pays à tirer le meilleur parti possible de la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA). Un centre semblabe a été créé pour l'Afrique orientale et centrale et un autre pour l'Afrique australe.

En vertu de l'AGOA, les pays d'Afrique subsaharienne qui progressent sur la voie de la réforme aux plans économique, légal et des droits de l'homme, bénéficient d'avantages commerciaux et peuvent exporter nombre de leurs produits en franchise de douane vers les États-Unis.

« Lorsque de locale, la clientèle devient internationale, la gamme des produits offerts change du tout au tout ; les marchés ciblés sont différents et il faut adapter les critères de production et maintenir la qualité », a expliqué Mme Vanessa Adams, l'une des responsables du WATH.

Selon Mme Nora Bannerman, directrice de la société « Sleek Garments », le centre d'informations commerciales WATH l'a aidée à résoudre plusieurs des problèmes qui ne manquent pas de se manifester quand une petite entreprise décide d'exporter ses articles, des complications liées notamment à la commercialisation, à la négociation des prix et au conditionnement des produits pour qu'ils respectent les normes internationales.

« On peut obtenir toutes les informations dont on a besoin au centre WATH », a-t-elle souligné.

« L'artisanat représente un énorme marché international. Si nous sommes en mesure d'enregistrer une croissance et de récupérer une plus grosse part du marché, d'autres sociétés ghanéennes suivront notre exemple », a fait observer M. Kweku Forson.

Les centres d'informations commerciales de l'USAID offrent aussi une assistance pour faciliter la participation aux foires commerciales et organisent des ateliers de formation à l'intention des hommes d'affaires et des responsables de gouvernement à propos des documents incontournables liés à l'exportation de produits vers les États-Unis.

La Société du Compte du millénaire passe un accord avec le Lesotho

Un projet de construction de barrage en fait partie.

Par Kathryn McConnell

Washington - Les perpectives de croissance économique du Lesotho se sont récemment améliorées avec la décision de la Société du Compte du millénaire (MCC) d'aider ce petit pays d'Afrique australe à construire un barrage.

Cet ouvrage, qui sera situé dans la région de Metolong, permettra de capturer l'eau de source des montagnes qui sera ensuite stockée dans des réservoirs aux fins d'utilisation ultérieure par les foyers et par le secteur de la confection en pleine expansion.

Ce projet préservera 28.000 emplois dans les usines de confection et dans les collectivités avoisinantes, et créera 6.000 emplois, a déclaré Kumar Ranganathan, directeur de l'infrastructure à la MCC, lors d'un entretien accordé à l'USINFO. Les exportations de vêtements sont en effet la principale source de revenus du Lesotho, a-t-il ajouté.

Aucun habitant ne sera déplacé de façon permanente par le projet. Seuls quelques troupeaux devront temporairement changer de pâturage.

La MCC a accepté en juillet d'investir 164 millions de dollars dans le projet de barrage et d'amélioration des canalisations d'eau dans la zone urbaine avoisinante. On estime que 304.000 personnes en bénéficieront.

La MCC a accepté de le financer après avoir étudié plusieurs concepts préparés par des experts internationaux recrutés par le gouvernement du Lesotho et après avoir pris connaissance d'une étude parrainée par la Banque mondiale sur l'impact du projet sur l'environnement.

Cet investissement fait partie d'un don global de 362,6 millions de dollars qui comprend en outre 122 millions de dollars réservés au renforcement de l'infrastructure médicale du pays et à la distribution de traitements antirétroviraux aux personnes infectées par le VIH.

Près de 24 % de la population adulte du Lesotho sont en effet séropositifs. C'est le troisième taux de prévalence du VIH dans le monde.

Une autre partie de ce don, à savoir 36 millions de dollars, servira à aider le Lesotho à étendre son secteur privé par le biais de réformes juridiques et à accroître la participation des femmes à l'économie du pays.

Le directeur exécutif de la MCC, M. John Danilovich, a signé cet accord avec le ministre lesothan des affaires étrangères, M. Mohlabi Kenneth Tsekoa, le 23 juin dernier.

« Ce contrat aidera le gouvernement et le peuple du Lesotho à construire l'infrastructure du progrès et de la prospérité à long terme en encourageant les réformes économiques et juridiques », a déclaré la secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice, lors de la cérémonie de signature.

Ce contrat devrait quasiment doubler le taux de croissance économique en cinq ans, a déclaré le premier ministre lesothan, M. Pakalitha Mosisili, le lendemain de la signature. Le Lesotho est appelé à bénéficier de la Communauté de développement des États de l'Afrique australe, qui est en train de se transformer en marché commun.

Depuis 2004, la MCC a passé 14 contrats de développement qui ont associé les collectivités locales à l'établissement de priorités en matière de lutte contre la pauvreté. Sept de ces contrats, d'une valeur totale de 2,4 milliards de dollars, concernent des pays africains.

Les bibliothèques numériques appuient l'alphabétisation

Dans le cadre du projet Gutenberg, 1 million de livres en 100 langues pourraient être prochainement accessibles par ordinateur.

Par Jeffrey Thomas
Rédacteur de l'USINFO

Washington - Il y a trente-six ans, un étudiant de l'université de l'Illinois a tapé la Déclaration d'indépendance des États-Unis sur une unité centrale d'ordinateur et l'a mise à la disposition d'autres personnes sur le réseau qui deviendrait par la suite l'Internet. Six utilisateurs ont téléchargé ce fichier, inaugurant ainsi l'ébauche d'une bibliothèque numérique que son créateur, Michael Hart, a décidé de baptiser « projet Gutenberg » en l'honneur de

Johannes Gutenberg, l'imprimeur allemand du XVe siècle qui lança une révolution en matière d'imprimerie grâce à des caractères métalliques mobiles.

Ayant la possibilité d'utiliser gratuitement l'ordinateur de son université, Michael Hart a dactylographié les cent premiers livres lui-même et, depuis, c'est à ce projet qu'il consacre tout son temps.

Dès le début, il a compris que son idée de « bibliothèque numérique » pourrait avoir une énorme portée et encourager l'alphabétisation. Le projet Gutenberg (www.gutenberg.org/) est devenu le premier fournisseur d'informations sur l'Internet ; c'est la plus ancienne bibliothèque numérique et celle qui dispose de la plus grande collection de livres électroniques ou « e-livres ».

Dans le cadre du projet Gutenberg, trois millions d'e-livres sont donnés chaque semaine à partir d'un seul site : www.ibiblio.org, depuis l'université de Caroline du Nord. Pour la plupart de ces livres, les droits d'auteurs sont arrivés à expiration aux États-Unis. La collection comprend aussi des livres audio, des enregistrements de musique, des partitions, des films et des photos. Le clip vidéo original de l'alunissage d'Apollo 11 en 1969, quatre heures seulement avant que l'astronaute américain Neil Armstrong ne devienne la première personne à marcher sur la lune, fait partie de cette collection.

« L'idée est, ainsi que l'avait fait l'imprimeur Gutenberg au milieu du XXe siècle, de faire bénéficier tout le monde de l'ensemble des sources d'information, mais avec des moyens modernes », a expliqué Michael Hart.

La collection comprend des livres dans nombre de langues autres que l'anglais. Elle contient par exemple 1.053 livres en français (voir : www.gutenberg.org/browse/languages/fr), 451 en allemand, 396 en finlandais, 279 en hollandais, 155 en espagnol, 114 en italien, 113 en portugais, 54 en tagal, et même des livres dans des langues plus rares telles que le frison, le nahuatl, le catalan, le sanskrit et l'iroquois.

Le vœu de M. Hart est d'offrir un million de livres en cent langues ainsi que tous les documents appartenant au domaine public, y compris des graphiques, de la musique, des films, des peintures et des photographies.

« Nous voulons offrir autant d'e-livres dans autant de formats et dans autant de langues que possible pour que le monde entier puisse les lire », a-t-il expliqué, ajoutant que ces livres électroniques facilitaient la dissémination de la culture, de l'alphabétisation, de la démocratie et de la société civile.

Le projet Gutenberg ne revendique pas de nouveaux copyrights pour les livres qu'il publie. M. Hart encourage plutôt la reproduction et la distribution gratuites de livres incorporés dans les collections de bibiliothèques numériques telles que eGranary, qui place les informations affichées sur la toile sur des serveurs d'universités de pays en développement où la connexion à l'Internet est difficile, voire inexistante.

M. Hart n'exige pas des utilisateurs qu'ils versent des redevances et ne demandent pas de subventions. Il insiste sur la gratuité de sa collection d'e-livres, souhaitant maintir le caractère « virtuel » de son projet et comptant sur l'aide de bénévoles. À ce jour, plus de 50.000 personnes ont offert leur aide. « Aucun frais, aucune cotisation ne sont liés à l'incorporation de livres électroniques au projet Gutenberg, mais seulement de simples critères généraux », a-t-il précisé.

Le projet Gutenberg a inspiré la création d'autres bibliothèques numériques, notamment le Projekt Gutenberg-DE de littérature classique allemande et le Projekt Runeberg de littérature classique scandinave.

L'un des principes fondamentaux de M. Hart est de ne pas s'ingérer dans les activités des bénévoles. Il est d'avis que le personnel attaché au projet Gutenberg peut obtenir les meilleurs résultats possibles s'il a toute liberté de créer les outils et l'infrastructure lui permettant de créer et de distribuer les e-livres.

Un DVD gratuit dont on peut télécharger gratuitement le contenu contient 17.000 des premiers 19.000 titres de la collection.

Les livres électroniques, fait valoir M. Hart, sont aussi un moyen d'avoir des livres tout en respectant l'environnement. L'impression de livres traditionnels a, en effet, des conséquences sur l'environnement, et le coût de ces livres est souvent tellement prohibitif que la plupart des pays du monde ne peuvent se permettre de constituer de véritables bibliothèques.

Le catalogue des e-livres du Projet Gutenberg comprend plus de 20.000 titres. Aucun outil particulier ou logiciel n'est nécessaire pour les lire. Plus de 100.000 titres sont disponibles par le biais du programme « partenaires, affiliés et ressources ». Le programme « Étagère science-fiction » (Science Fiction Bookshelf) offre au téléchargement un nouveau CD qui comprend la plupart des livres de science-fiction de la collection.

Les utilisateurs ont aussi la possibilité de créer un CD ou un DVD contenant seulement les livres qu'ils souhaitent, que ce soit 20 ou 2.000. Pour plus d'informations (en anglais) sur la façon de télécharger plusieurs e-livres, consulter sur le site du projet Gutenberg : The CD and DVD Project.

Le projet Gutenberg prend part à la deuxième foire annuelle du e-livre (World eBook Fair), qui dispose de plus de 750.000 livres électroniques, y compris des documents historiques, des livres pour enfants, des livres de médecine et des livres de référence que l'on peut télécharger gratuitement jusqu'au 4 août (Pour des livres en français, voir : http://worldpubliclibrary.org/Ebooks libres et gratuits.htm).